Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/11/2026

N/Réf. :	**UCL20498_676_PU**	**UCCLE. Avenue Dolez, 592**
Gest. :	**AW**	**(= en zone de protection de l'Atelier du sculpteur O. Strebelle classé comme ensemble et comme site)**
V/Réf. :	**//**	
Corr:	**Valerie Picalausa**	**PERMIS D'URBANISME: transformer un bien en une maison unifamiliale avec atelier accessoire au logement, mettre en conformité quelques modifications apportées au fil du temps au bâtiment et mettre en conformité l'existence d'une zone de stationnement le long de la voirie et modifier/agrandir celle-ci**
NOVA :	**16/PU/2044269**	**Demande de la Commune du 21/10/2026**

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21/10/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/11/2026, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale @ Brugis



Façades situation de fait (extrait du dossier)


Vue depuis le site classé (extrait du dossier)

La CRMS est favorable au projet à condition de maintenir l'enduit blanc ainsi que les tuiles rouges (Pottelberg) du bâtiment avant qui contribuent à l'intérêt historique et urbanistique du bien. En effet, l'avenue Dolez contient encore plusieurs anciennes maisons rurales, formant un ensemble d'immeubles harmonieux.
Les modifications à la maison unifamiliale ne sont pas visibles depuis le bien classé et n'auront donc pas d'impact négatif sur l'ensemble de la maison, l'atelier et du jardin Strebelle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussel ; avis.advies@uccle.brussels